

# LE PROJET DE VIE

**La rédaction du projet de vie est essentielle**  
à chaque constitution de dossier MDPH  
(Maison Départementale des Personnes Handicapées).

En effet, il permet à l'équipe pluridisciplinaire  
qui instruit votre dossier une meilleure évaluation  
des besoins des personnes en situation de handicap.



**L'équipe pluridisciplinaire s'appuie sur différents documents dont le projet de vie. Il est important de prendre le temps de bien détailler et de rédiger soigneusement ce document pour permettre aux membres de l'équipe de se faire une idée précise sur le handicap et ses répercussions sur le quotidien.**

**Pièce incontournable du dossier MDPH, il définit vos aspirations, vos besoins et vos souhaits.**



## LA PRÉSENTATION DE L'ENFANT

Cette partie regroupe l'historique du diagnostic, l'âge, le niveau scolaire, l'établissement fréquenté, la place dans la famille, etc.

## LES DIFFICULTÉS

- **À l'école :** problème dans les interactions sociales (communiquer, gestion des conflits, moqueries...), dans les apprentissages scolaires, besoin d'aide dans les gestes du quotidien (aller aux toilettes, aide à la prise des repas...), etc.
- **À la maison :** hygiène, autonomie, fatigabilité, gestion de ses affaires, communication, aide à l'habillement, surveillance, aide aux repas, etc.
- **Environnement :** notion du danger, repérage espace-temps, communication, déplacements, loisirs, etc.
- **Les frais :** les factures et devis (frais médicaux, achats de jeux-matériels spécifiques ...), les factures liées aux frais supplémentaires qui découlent du handicap (vêtements, couches, affaires scolaires...).

## LES AIDES APPORTÉES ACTUELLEMENT

- **Les prises en charge :** en libéral ou en structure médico-sociale
- **Les aménagements de la maison :** pour les repas, pour la toilette, pour les apprentissages, pour la sécurité...
- **En classe :** aménagements pédagogiques, du temps scolaire, matériel, aide humaine

## LES DEMANDES

- **Aide financière** (l'AEEH et son complément, la PCH)
- **Aide humaine** (AESH individuel ou mutualisé)
- **Orientation :** ordinaire, ULIS, accompagnement médico-social...
- **Aide matérielle :** ordinateur, logiciel, ...
- **Aide pédagogique :** aménagements spécifiques...
- **Formalisation du PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation)

**RENDEZ-VOUS SUR YOUTUBE**

<https://youtu.be/NSaLMQFSAq8>

